



35 - Ile et Vilaine

TOUS PUBLICS

Prévention et secours civiques

Session printemps 11 mars 2025 / Session automne 14 octobre 2025
– à Cesson Sévigné



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualifiée a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Accueil Paysan Ile et Vilaine organise cette formation en tant que sous-traitant d'Accueil Paysan en Pays de la Loire.

Accueil Paysan en Pays de la Loire a obtenu le certificat de conformité au référentiel «Des engagements certifiés...» et pour la « Formation des entrepreneurs du vivant - RE/VIV ».

Ce certificat garantit la qualité du processus mis en œuvre dans le développement des compétences.

Contexte

Que ce soit dans le cadre des activités quotidiennes ou celui de l'accueil de public sur son lieu de travail, les sources de danger sont nombreuses. Personne n'est à l'abri d'un accident qui peut survenir à tout moment. Vous souhaitez être en mesure de réagir en cas d'accident et pratiquer les gestes adaptés aux différentes situations qui peuvent se présenter ?

Objectif général de l'action de formation :

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Session printemps : Le mardi 11 mars 2025 / **Session automne :** Le mardi 14 octobre 2025

Lieu : à Cesson-Sévigné (35)

Intervenant.e.s : Gwenaël MARIE, pompier volontaire, Union départementale des sapeurs-pompiers d'Ile et Vilaine (UDSP35)

Durée : 7 heures (1 journée)

Horaires : 8h15 – 17h00

Public : Agriculteur.trices, personnes exerçant une activité en milieu rural, porteur.ses de projet

Pré-requis : aucun

S'INSCRIRE



Programme

Objectifs pédagogiques :

- Savoir exécuter les gestes de premier secours destinés à protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence.
- Savoir protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même au danger.
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

ACCUEIL PAYSAN 35 - 17 rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 CESSON-SEVIGNE Tél : 06 01 76 71 78

N° de déclaration d'activité : 53 35 08 645 35 - N° Siret 382 730 646 00041

<https://www.accueil-paysan-en-bretagne.fr/>

Méthodes pédagogiques

Études de cas
Exposés interactifs
Démonstrations pratiques
Ateliers d'apprentissage des gestes
Simulations

Contenu

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en oeuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Modalités pratiques

Horaires : 8h30 – 17h. Vous êtes invités à arriver à 8h15 pour le café d'accueil.

Les repas sont pris sur place. Ils seront collectifs et partagés, pensez à apporter un plat salé ou sucré, à boire,...!

Les stagiaires reçoivent une convocation précisant toutes les modalités pratiques et le tableau de covoiturage environ une semaine avant le début de la formation.

Tarifs applicables

Pour les personnes sans financement et sans fond de formation : 80€ / jour

Pour les ressortissants VIVEA : 40€ / jour restant à votre charge. Prise en charge partielle par VIVEA sous réserve d'acceptation du financement.

Pour les personnes cotisantes à un autre Opérateur de Compétences : 240€ / jour. Prise en charge totale par votre OPCO sous réserve d'acceptation du financement. <https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

Conditions générales de vente disponibles sur [le site internet d'Accueil Paysan Pays de la Loire](#), notre [règlement intérieur](#) ainsi que les [Conditions Générales de Services](#).

Contact :

Responsable de formation : Morgane POUCHAIN – coordination35@accueil-paysan.com – 07 55 60 13 34

Inscriptions : Sarah VANY CHESNE – secretariat35@accueil-paysan.com – 06 01 76 71 78

ACCUEIL PAYSAN 35 - 17 rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 CESSON-SEVIGNE Tél : 06 01 76 71 78

N° de déclaration d'activité : 53 35 08 645 35 - N° Siret 382 730 646 00041

<https://www.accueil-paysan-en-bretagne.fr/>